

Circuit Découverte Patrimoine

Voyage en groupe en Arménie

11 jours - 10 nuits

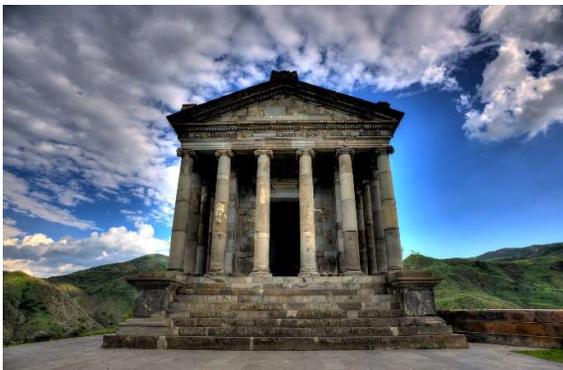
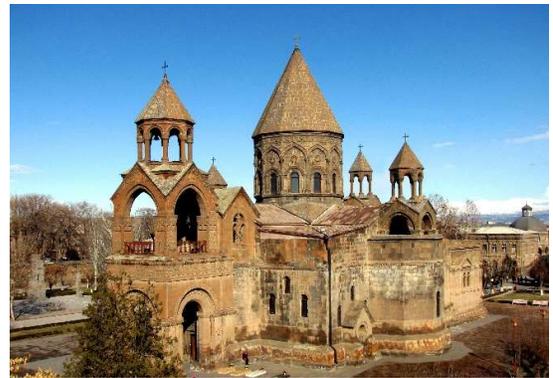
du 24 Août au 3 Septembre 2025

Jour 1

Arrivée à l'aéroport Zvartnots, transfert à l'hôtel. Nuit à Erevan.

Jour 2

Départ pour la ville d'Edjmiatsine – siège du catholicos de tous les Arméniens, visite de l'église Ste. Hripsimé et de la Cathédrale. Déjeuner au restaurant. Découverte des vestiges du temple de Zvartnots. Balade dans la ville (*Cascade, rue Abovian, avenue du Nord*). Visite de la maison-musée du fameux cinéaste Sergei Paradjanov. Dîner/spectacle traditionnel au restaurant. Nuit à l'hôtel à Erevan.



Jour 3

Départ pour le temple païen de Garni, l'unique temple païen conservé sur le territoire de l'Arménie. Déjeuner au restaurant. Visite du monastère rupestre de Ghéghard. Découverte du musée-institut des anciens manuscrits « Maténadaran ». Dîner au restaurant. Nuit à l'hôtel à Erevan.

Jour 4

Départ pour la région d'Aragatsotn (*au pied du mont Aragats*). Excursion à la citadelle d'Amberd construite sur un piton rocheux (VIIe siècle). Visite du monastère d'Odzoun. Dîner et nuit chez l'habitant à Haghpat.



Jour 5

Découverte des monastères de Sanahine et de Haghpat (X-XIIIe siècles) figurant sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Déjeuner au restaurant. Dîner et nuit chez l'habitant à Dilidjan.

Jour 6

Découverte du quartier ethnographique de la ville de Dilidjan reconstruit par la famille Toufenkian. Déjeuner au restaurant. Départ pour le lac Sevan (*région de Guégharkounik*). Visite du monastère de Sts. Apôtres sur la presqu'île. Découverte du plus vaste cimetière de khatchkars à Noradouz. Dîner au restaurant. Nuit à l'hôtel à Erevan.





Jour 7

Départ pour la région de Vayots Dzor. Visite d'une cave à vins et dégustation dans le village d'Aréni. Déjeuner au restaurant. Découverte de la ville de Djermouk et de la fameuse chute d'eau de la région. Dîner chez l'habitant. Nuit à l'hôtel à Djermouk.

Jour 8

Départ pour la région de Siounik. Visite du site mégalithique de Karahoundje (*observatoire du IIe millénaire av. J.-C.*). Découverte de la chute d'eau de Chaqui. Déjeuner au restaurant. Départ pour la ville de Goris, visite du musée archéologique. Balade dans la ville. Rencontre avec l'association des femmes « Goris Crochet ». Dîner et nuit chez l'habitant à Goris.



Jour 9

Départ pour le complexe monastique de Tatev, centre spirituel et culturel important d'Arménie du XIIIe siècle. Déjeuner à l'office du tourisme de Tatev. Découverte des troglodytes du village de Khndzoresk. Dîner et nuit chez l'habitant à Goris.

Jour 10

Départ pour la région de Vayots Dzor. Visite du monastère de Noravank. Déjeuner au restaurant. Découverte du monastère de Khor Virap dominé par le mont Ararat à la frontière turque (*fosse profonde liée à Grégoire l'Illuminateur et à l'histoire de l'adoption du christianisme comme religion d'Etat en 301*). Dîner au restaurant. Nuit à l'hôtel à Erevan.



Jour 11

Transfert à l'aéroport, départ pour Paris ORLY.

NB : L'itinéraire est susceptible d'être modifié sur place en fonction des conditions météorologiques locales, de la modification des dates de fêtes programmés et d'autres circonstances imprévues.

Itinéraire



Le prix du voyage par personne : 1973€ *

(prix calculé sur la base de 10 à 17 personnes)

** le tarif est susceptible d'être majoré en fonction du prix du billet d'avion si la date de la réservation est proche du départ.*

Le prix comprend :

- le billet d'avion direct aller-retour Paris ORLY-Erevan (*compagnie Transavia*) **
- l'hébergement à l'hôtel 3*** en chambre double (6 nuits)
- l'hébergement chez l'habitant en chambre double (4 nuits)
- 3 repas par jour
- les transferts en minibus confortable et climatisé
- les services d'une guide professionnelle francophone tout au long du voyage
- l'accueil à l'aéroport à l'arrivée, transfert à l'aéroport le J11
- les entrées des sites, des musées et du spectacle traditionnel
- le transfert en téléphérique à Tatev

Le prix ne comprend pas :

- le supplément de la chambre individuelle (173€)
- les boissons alcoolisées
- les pourboires du chauffeur et de la guide

*** possibilité de départ d'une autre ville que Paris avec un éventuel supplément.*

*** possibilité de bénéficier d'un billet entièrement remboursable avec un éventuel supplément.*

*** possibilité de bénéficier d'un billet non-remboursable avec une réduction de prix.*

Conditions d'inscription

- Toute demande d'inscription doit être accompagnée d'un acompte minimum de 45% du montant total du voyage.
- Le solde du voyage doit nous parvenir au plus tard 30 jours avant la date de départ.
- Pour réserver votre voyage, il faut régler un acompte en ligne via le système sécurisé 3D Secure. Il faut créer votre compte client sur notre site et payer la facture affichée dans la rubrique « commandes ». Le solde du voyage est à régler également en ligne 30 jours avant le départ. Les cartes acceptées sont : 

Conditions d'annulation

- L'annulation du voyage concerne 2 composantes distinctes :
 - 1. Les prestations terrestres**
 - 2. Le billet d'avion****
- Les prestations terrestres sont annulables et remboursables jusqu'à J-30 quelle que soit la raison d'annulation. Des frais de dossier de 172€ par personne sont retenus. En cas d'annulation au-delà de J-30, quelle que soit la raison d'annulation, des indemnités de 32% par personne du prix total du voyage sont retenues.
- Le billet d'avion est modifiable jusqu'à 14 jours avant le départ avec un éventuel supplément à la charge du client. Le billet d'avion est non remboursable. En cas d'annulation du voyage, quelle que soit la raison d'annulation, les conditions de la compagnie aérienne s'appliquent.
- Possibilité de bénéficier d'un billet d'avion modifiable jusqu'à 2 heures avant le départ avec un supplément. L'éventuelle différence de prix sera à régler au moment de la modification du vol.
- **Force majeure** : l'agence ne peut pas être tenue pour responsable et être obligée de rembourser le montant correspondant au billet d'avion si votre voyage est modifié ou annulé en raison de Covid-19, guerre locale ou étrangère, émeute, conflit social, activité terroriste, actions des autorités gouvernementales, catastrophe naturelle ou nucléaire, incendie, conditions météorologiques difficiles ou toutes autres circonstances imprévues relevant de la Force Majeure quel que soit le pays concerné.
- ****Conditions de billets d'avion** : tous les vols faisant partie de votre voyage sont soumis aux Conditions Générales de Transport et aux conditions contractuelles de la compagnie aérienne concernée. Ces vols sont également soumis au droit international, celui-ci limitant souvent la responsabilité de la compagnie aérienne envers les passagers concernant les indemnités en cas de décès ou de dommages corporels, de retard ou de détérioration de bagages. Toute annulation de vol en raison de force majeure sera traitée conformément à la réglementation relative aux billets d'avion de la compagnie aérienne.